

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2008**

Délibération
n° 2008.07.148

**Constitution d'un
groupe de travail sur
la politique des
transports urbains**

LE DIX JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 juillet 2008**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, André BONICHON à Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS URBAINS

Dans la perspective de la mise en service, en 2014, de la Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux, la ComAGA a engagé dès 2005 une réflexion sur le réaménagement du secteur de la gare urbaine actuelle.

Afin d'optimiser les chances de transformer l'arrivée de la desserte LGV en atout de développement pour l'ensemble de l'agglomération, il importe d'organiser à partir de la gare une irrigation de l'ensemble du territoire de façon efficiente en facilitant l'intermodalité entre les différents modes TGV, TER, transports inter-urbains et urbains, voitures privées et taxis, deux-roues, vélos et piétons.

Par délibération n° 28B du 19 juin 2008, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une étude de faisabilité sur la création d'un site propre et d'une liaison transport en commun à haute fréquence passant au pôle d'échange et la réorganisation induite du réseau de transport urbain.

Il convient aujourd'hui de créer un groupe de pilotage de cette étude de façon à définir en 2008, les principes et l'organisation des transports urbains sur l'agglomération à moyen terme.

Ce groupe de travail, placé sous l'autorité du président de l'agglomération ou de son représentant serait composé :

- des 15 maires de l'agglomération ou de leurs représentants
- de 3 membres du conseil municipal d'Angoulême car l'organisation d'un site propre impactera de façon principale sur l'urbanisme, le plan de circulation et les stationnements de la ville centre (Mmes PEREZ, COUTANT et M. SARDIN)
- d'1 conseiller général en charge des questions de transport collectif inter-urbain sur l'agglomération et en Charente (M. MIGNE)

Pour préparer ses travaux, ce groupe de pilotage sera accompagné par un groupe technique dont les réunions pourront être plus fréquentes. Il comprendra :

- des représentants des services de l'agglomération
- des représentant des services de la ville d'Angoulême
- des représentant des services du conseil général
- un représentant du délégataire.

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 juillet 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la création d'un groupe de travail sur la politique des transports urbains et sa composition telle que décrite ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 juillet 2008	<u>Affiché le :</u> 18 juillet 2008